

DECISION N°124-2024

Portant validation du devis pour la formation professionnelle « Théorie et pratique pour l'obtention du permis B »

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-212700561-20240424-DAJ-DEC-24-193-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/04/2024

Publication : 26/04/2024

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu l'article R.2194-5 du code de la commande publique
Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;
Vu la proposition de l'AUTO-ECOLE LUDO

Considérant que la proposition de l'AUTO-ECOLE LUDO située 5 boulevard Dubus 27300 BERNAY est économiquement la plus avantageuse ;
Considérant la nécessiter de signer ce devis ;

DECIDE :

De valider le devis de l'AUTO-ECOLE LUDO pour réaliser la formation professionnelle « Théorie et pratique pour l'obtention du permis B » pour le montant de 1 288 € net de taxes.

signé électroniquement le 23/04/2024,
par VASSEUR Sylvie, Directeur(trice) Générale des Services



signé électroniquement le 24/04/2024,

par **BERNAY Marie-Lyne, Maire**

Conformément aux dispositions du code de justice administrative, la présente décision pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Rouen - 53, avenue Gustave Flaubert, 76000 Rouen - dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

